

Ville de Fougères

SAINTE MARIE. Le collège reçoit le Bouclier de la résilience



Soixante jeunes du collège ont reçu l'attestation validant leur formation.

Vendredi en fin d'après-midi, le Bouclier de la résilience a été remis par Alain Marsac, inspecteur santé et sécurité au travail de l'Académie de Rennes, au directeur du collège Sainte Marie, Denis Chevrel, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence du sous-préfet Fabien Martorana, des autorités, police, pompiers, élus, parents d'élèves et élèves.

« Cette distinction nationale

de l'IFFO RME, récompense les établissements scolaires qui sont en démarche de culture préventive en matière de risques majeurs. Elle valorise votre établissement et s'inscrit dans la loi de modernisation de la politique de sécurité. Vous êtes tous des acteurs de la sécurité de chacun, je vous félicite et vous encourage à poursuivre » a déclaré le sous-préfet.

L'Ille et Vilaine est le 3e dé-

partement Français inscrit dans cette démarche, après le collège de Bain de Bretagne, le collège Sainte Marie est le 2e dans le département.

Depuis 5 années, le collège travaille avec Laurent Voisin, ancien pompier de Paris, animateur 3S (santé/sécurité/sûreté) et les sapeurs pompiers du SDIS35 afin de former les adultes et les jeunes de l'établissement scolaire aux comportements qui

sauvent (IPCS) en cas de risques majeurs (nuage toxique, inondation, séisme...).

Cette année, 60 jeunes ambassadeurs de la sécurité (six par classe); de tous les niveaux, ont suivi la formation. La distinction a été validée après plusieurs exercices et enquêtes. Le comité 3S a ainsi pu mettre en place le Plan particulier de mise en sûreté lors de la 4e phase.